

Prévoyance professionnelle

Rapport annuel 2010





Ce rapport est illustré par la thématique des paysages vaudois
et des trois valeurs centrales de Retraites Populaires

Couverture: campagne vaudoise, vers Poliez-le-Grand

Coordination et édition:
Retraites Populaires, Service communication

Concept et mise en pages:
Théorème, CH-1205 Genève, www.theoreme.ch

Identité corporative:
Moser design, CH-1006 Lausanne, www.moserdesign.ch

Impression:
Graphstyle, CH-1004 Lausanne, www.graph-style.ch

Photos:
Jacques Straesslé

Sommaire



4	Points forts de l'année 2010
5	Chiffres clés
6	Activités et organisation de Retraites Populaires
8	Composition des organes
10	Assurance
12	Placements et performance
13	Degré de couverture et provisions
14	Comptes annuels
16	Annexe aux comptes annuels (extrait)

Points forts de l'année 2010

Après un exercice 2009 positif, 2010 a été caractérisé par une forte volatilité des marchés. Une baisse significative de l'euro et du dollar américain en fin d'année a également pénalisé les résultats. Retraites Populaires a enregistré une performance globale brute de 2,23 %, contre 8,87% l'année précédente.

Ce résultat, bien que légèrement inférieur au marché, reste conforme à la stratégie de placement prudente et diversifiée de Retraites Populaires, visant un rendement sur le long terme. A noter qu'une couverture intégrale des risques de change n'est pas prévue dans la stratégie en raison d'une diversification également dans les monnaies étrangères.

Il résulte de cette performance légèrement inférieure aux besoins, une baisse du degré de couverture en-dessous du 100 % à fin décembre, alors qu'il avait progressé au-dessus de 100 % à fin mai 2010. Cette situation démontre l'effet de la prise en considération des plus et moins-values non réalisées et l'impact conjoncturel qui en découle.

De manière générale, nous maintenons notre objectif de diversifier nos placements. Ainsi, des investissements ont été effectués dans des placements collectifs immobiliers étrangers, les matières premières, la microfinance et les obligations convertibles. Enfin, la part des placements répondant aux critères environnemental et social a été accrue.

Deuxième meilleur résultat historique des encaissements

Retraites Populaires a néanmoins réalisé en 2010 son deuxième meilleur exercice en matière d'encaissements, avec CHF 380 millions. Elle enregistre en parallèle une progression réjouissante du nombre d'entreprises (+ 2,15 %) et des assurés actifs (+ 3,91 %).

Une nouvelle fois, la qualité du conseil prodigué ainsi que la simplicité des produits permettent de répondre au mieux aux attentes de la clientèle.

Axes de développement des placements immobiliers et des prêts hypothécaires

En tant qu'acteur immobilier majeur de la place, nous poursuivons nos efforts dans la recherche de biens à acquérir et de projets à développer. Ce véhicule de placement sûr a démontré ses vertus dans le cadre d'une politique d'investissement à long terme. Force est cependant de constater la difficulté d'acheter des objets correspondant aux besoins de rentabilité sur la durée, raison pour laquelle il a été décidé de renforcer notre capacité à développer de nouveaux projets dès leur démarrage.

Dans le domaine des prêts, les démarches destinées à renforcer notre image de partenaire en matière de financement ont été maintenues en 2010. Les offres à taux fixes ont été particulièrement appréciées par la clientèle. Retraites Populaires a ainsi pu constater une croissance du volume des demandes de prêt hypothécaire et crédit de construction. Une offre spécifique a également été développée à l'égard des

propriétaires d'EMS afin de favoriser les investissements nécessaires pour faire face à l'accroissement des besoins.

Actualité de la prévoyance

Une réforme structurelle de la LPP visant notamment le renforcement de la surveillance sur les caisses de pensions est actuellement en cours. Retraites Populaires regarde de près ces évolutions législatives et administratives, afin de prendre les mesures nécessaires pour s'y adapter et continuer à offrir les meilleures prestations à ses assurés.

De même, en tant que spécialiste de la prévoyance professionnelle, elle suit avec attention la progression de l'espérance de vie. Cette évolution constante est réjouissante sur le plan

humain. Mais elle demande de trouver des solutions pour garantir à long terme des rentes adéquates pour les personnes qui arrivent à la retraite. Il convient donc d'ouvrir le débat sans attendre. Il en va de l'avenir de notre système de prévoyance et, par conséquent, de notre avenir à tous.

En conclusion, nous nous réjouissons de constater que nos valeurs de mutualité, de savoir-faire et de proximité nous permettent de faire face aux nombreux défis du marché et de perpétuer un développement approprié répondant aux besoins de la population.

C'est donc avec confiance que nous poursuivons dans cette voie.

Chiffres clés

	2010	2009
Fortune totale (bilan) en CHF	2 167 mio	2 028 mio
Performance brute des placements	2,23 %	8,87 %
Degré de couverture	98,15 %	99,46 %
Nombre d'entreprises	2 329	2 280
Nombre d'assurés actifs	32 244	30 492
Nombre de pensionnés	4 019	3 820
Prestations versées en CHF		
- RP Entreprise: 104,9 mio		
- RP Arc-en-Ciel et RP Abri: 161,5 mio	266,4 mio	242,8 mio
Montant des cotisations et prestations d'entrée en CHF		
- RP Entreprise: 144,2 mio		
- RP Arc-en-Ciel et RP Abri: 235,8 mio	380,0 mio	393,3 mio

Activités et organisation de Retraites Populaires

Une entreprise aux multiples compétences

Institution de droit public fondée en 1907, Retraites Populaires a pour vocation première de promouvoir la prévoyance et de faciliter son accès à l'ensemble de la population. Pour répondre à cet engagement, elle n'a cessé de développer des produits d'assurance vie et de prévoyance à la fois simples et bien adaptés aux besoins de ses assurés.

Au fil du temps, elle a également élargi ses compétences et couvre aujourd'hui cinq domaines de services destinés aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises et institutions de prévoyance :

- assurance vie et prévoyance;
- gestion d'institutions de prévoyance;
- immobilier et location;
- prêts;
- gestion de fonds institutionnels.

Quelques chiffres clés

Aujourd'hui, Retraites Populaires réunit plus de 330 collaboratrices et collaborateurs. Leurs qualités humaines, leurs compétences et leur éthique permettent à Retraites Populaires :

- d'assurer plus de 110 000 actifs et près de 60 000 pensionnés (assurance vie et prévoyance, gestion d'institutions de prévoyance);
- d'assurer, par la prévoyance professionnelle, plus de 2 600 entreprises et institutions;
- de gérer un parc immobilier comprenant près de 900 entrées d'immeubles et plus de 12 000 appartements;
- de gérer des fonds pour une valeur de 15,7 milliards de francs.

L'assurance vie et la prévoyance

Les points forts

- Forte d'une longue expérience et maîtrisant l'ensemble des activités liées à la prévoyance et à l'assurance vie, Retraites Populaires fait bénéficier ses clients d'un conseil global personnalisé et fiable.
- Les conseillers de Retraites Populaires ne sont pas rémunérés selon leur chiffre d'affaires. Ils se soucient donc avant tout de trouver, avec leurs clients, la solution la plus favorable et la mieux adaptée à leur situation et à leurs besoins.
- Les produits de prévoyance élaborés par Retraites Populaires sont simples, ils répondent aux besoins de ses clients et leur offrent de solides garanties.

Les solutions de prévoyance

Pour les entreprises, Retraites Populaires propose trois palettes de plans de prévoyance modélisés, sous l'appellation RP Entreprise :

Palette Standard

Des plans qui répondent uniquement aux exigences légales minimales telles qu'elles sont prévues par la LPP avec la possibilité d'augmenter les taux épargne de 1 %.

Palette Classique

Des plans qui offrent une prévoyance améliorée épargne et/ou risques ainsi que l'option de définir les prestations risquées en pourcentage du salaire assuré.

Palette Optima

Des plans qui offrent une prévoyance de haut niveau et différentes options permettant de

personnaliser l'organisation de la prévoyance de l'entreprise.

Les spécialistes de Retraites Populaires conseillent et proposent également des solutions de prévoyance sur mesure, ainsi que des solutions complémentaires pour les cadres.

Pour les particuliers, Retraites Populaires offre:

RP Arc-en-Ciel

Le pont entre deux caisses de retraite destiné à ceux qui quittent ou perdent leur emploi et ne le remplacent pas immédiatement. Ce produit très attractif offre actuellement un taux d'intérêt identique au taux LPP. Il laisse de plus la possibilité de choisir entre une rente ou un capital au moment de la retraite.

RP Abri

Pour combler la diminution des couvertures de risques en cas de versement anticipé du capital de prévoyance du 2^e pilier pour l'encouragement à la propriété.

Le site internet www.retraitespopulaires.ch permet de faire plus ample connaissance avec l'offre, les avantages et les engagements de RP.

Organisation

Statut légal

Retraites Populaires est une institution de droit public ayant la personnalité morale. Ses activités sont régies par la Loi du 26 septembre 1989 sur Retraites Populaires ainsi que par le Règlement du 5 janvier 1990 d'organisation de Retraites Populaires édicté par le Conseil d'Etat du canton de Vaud.

Retraites Populaires est enregistrée dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'Autorité de surveillance du canton de Vaud.

Gestion paritaire

Pour satisfaire à la gestion paritaire instituée par l'article 51 de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), il est créé, pour chaque preneur d'assurance d'un contrat de prévoyance professionnelle auprès de Retraites Populaires, un comité de prévoyance dans lequel salariés et employeur ont le droit de désigner le même nombre de représentants.

Réassurance

Retraites Populaires a conclu différents traités de réassurance couvrant totalement ou partiellement les conséquences économiques de l'invalidité et du décès.

Loyauté dans la gestion de fortune

Le comportement des responsables des caisses de pensions doit satisfaire à des critères éthiques élevés, afin de préserver de manière absolue les intérêts des assurés et des bénéficiaires de rentes. La Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) est un code de bonne conduite en matière de loyauté dans la gestion de fortune qui vient compléter les dispositions légales en la matière.

Retraites Populaires s'est engagée à respecter les principes édictés dans cette Charte et a pris toutes les mesures nécessaires y relatives.

Composition des organes

Conseil d'administration 2010

Présidente

Jacqueline Maurer-Mayor

Conseillère d'Etat honoraire

Vice-président

Jean-Robert Yersin

Maître au gymnase

Administrateurs

Philippe Dumoulin

Conseiller indépendant

Pierre-Yves Maillard

Conseiller d'Etat, chef du Département de la santé et des affaires sociales

Isabelle Moret

Avocate, conseillère nationale

Oliver Peters

Directeur administratif et financier du CHUV

Francis Randin

Ancien chef du Service cantonal d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)

Secrétaire

Olivier Berthoud

Directeur adjoint



Direction 2010

Direction générale
Claude Richard

Actuariat et gestion
Alain Pahud

Marketing et conseil
Philippe Doffey

Services
Roger Bornand (*jusqu'au 31.01.2010*)
Johnny Perera (*dès le 01.02.2010*)

Finances
Damien Bianchin

Immobilier
José Carlos Molina

Expert agréé

Stéphane Riesen

Expert en caisses de pension.

Pour chaque exercice, l'expert présente un rapport qui porte essentiellement sur l'application des tarifs et conditions d'assurances, sur les bases techniques ainsi que sur le calcul, l'intégralité et la couverture des réserves mathématiques.

Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne

Assurance

Effectifs

RP Entreprise	31.12.2010	31.12.2009	Différence
Entreprises	2 329	2 280	2,15 %
Actifs	10 753	10 348	3,91 %
Pensionnés	2 549	2 521	1,11 %
- retraités	1 538	1 510	1,85 %
- invalides	428	443	-3,39 %
- conjoints/partenaires enregistrés survivants	388	376	3,19 %
- enfants	195	192	1,56 %
Total des assurés	13 302	12 869	3,36 %

RP Arc-en-Ciel et RP Abri	31.12.2010	31.12.2009	Différence
Actifs	21 491	20 144	6,69 %
Pensionnés	1 470	1 299	13,16 %
- retraités	1 212	1 043	16,20 %
- invalides	131	129	1,55 %
- conjoints/partenaires enregistrés survivants	93	98	-5,10 %
- enfants	34	29	17,24 %
Total des assurés	22 961	21 443	7,08 %

La croissance du nombre d'entreprises (+ 2,15 %) et du nombre d'actifs (+ 3,91 %) pour le produit « RP Entreprise » est favorable et permet d'améliorer le rapport actifs / pensionnés qui s'établit à 4,2 actifs pour 1 pensionné. Le nombre moyen de salariés par entreprise assurée chez Retraites Populaires est de 4,6.

Concernant les polices de libre passage « RP Arc-en-Ciel » et les polices « RP Abri », l'évolution est toujours très positive avec une augmentation de 1347 actifs. La hausse du nombre de pensionnés, principalement des retraités, démontre l'intérêt du produit « RP Arc-en-Ciel » qui est un des seuls sur le marché à offrir le choix, à l'âge de la retraite, entre un capital et une rente viagère.

Prestations (en milliers CHF)

RP Entreprise	31.12.2010	31.12.2009
Rente de retraite	15 718	14 534
Rente de survivants	3 522	3 421
Rente d'invalidité	3 358	3 433
Prestations en capital à la retraite	5 900	4 525
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	676	1 970
Prestations de libre passage en cas de sortie	71 513	68 415
Versement anticipé pour la propriété du logement/divorce	4 211	5 086
Prestations extraréglementaires	69	173
TOTAL	104 967	101 557

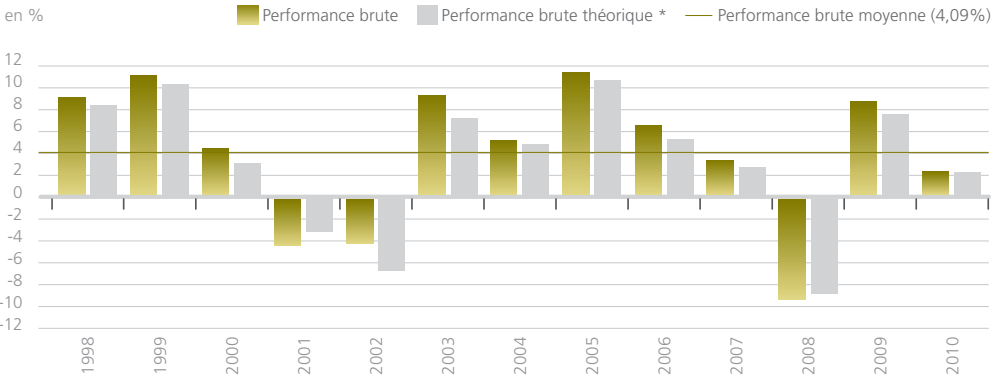
RP Arc-en-Ciel et RP Abri	31.12.2010	31.12.2009
Rente de retraite	11 862	9 994
Rente de survivants	374	365
Rente d'invalidité	315	345
Prestations en capital à la retraite	14 778	18 544
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	3 265	2 625
Prestations de libre passage en cas de sortie	121 793	102 231
Versement anticipé pour la propriété du logement/divorce	9 082	7 095
TOTAL	161 469	141 199

Les prestations versées poursuivent leur augmentation naturelle liée à la croissance du portefeuille, tant pour les entreprises que pour les polices de libre passage. Le total atteint CHF 266,4 mio en 2010, contre CHF 242,8 mio en 2009, soit une hausse de 9,7 %.

Le rapport primes/prestations est toujours nettement supérieur à 1 atteignant 1,43 pour 2010.

Placements et performance

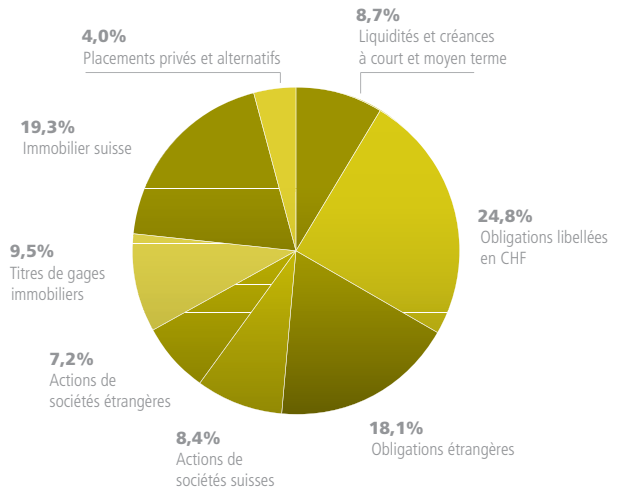
Evolution de la performance globale brute



* Cette performance est calculée en simulant des placements attribués mensuellement selon l'allocation tactique définie par le Conseil d'administration pour la fin de l'année.

L'année 2010 s'inscrit comme une année difficile en termes de placement et de performance. En effet, après l'année 2008 catastrophique et l'année 2009 très positive, la performance brute des placements s'établit à 2,23 %, ce qui est inférieur au besoin minimum, d'où une baisse du degré de couverture. Des marchés financiers toujours très instables, des taux d'intérêt historiquement bas et un franc suisse très fort expliquent en grande partie ce résultat.

Allocation des placements au 31.12.2010



Degré de couverture et provisions

Degré de couverture

Le degré de couverture d'une institution de prévoyance est déterminé en divisant la fortune de prévoyance disponible (actif) par le capital de prévoyance et les provisions techniques (passif). Un degré de couverture supérieur à 100% indique une surcouverture, alors qu'un degré inférieur à 100% met en évidence une sous-couverture.

Le degré de couverture de Retraites Populaires, défini conformément à la Loi sur la prévoyance professionnelle et à ses dispositions d'application (art. 44 OPP2), s'établit à 98,15% à la fin de l'exercice 2010, contre 99,46% en 2009 et 92,85% en 2008. La performance brute 2010, bien que positive avec 2,23%, n'a pas permis d'améliorer le degré de couverture, comme ce fût le cas en 2009.

L'évolution du degré de couverture illustre parfaitement la nécessité de considérer la prévoyance professionnelle dans une perspective à long terme. Si le découvert est d'ordre conjoncturel, comme c'est le cas pour Retraites Populaires, des mesures d'assainissement ne sont pas nécessaires.

Réserve de fluctuation de valeurs

La réserve de fluctuation de valeurs, pour sa part, permet à Retraites Populaires d'absorber les variations des différents véhicules de placement et de garantir les prestations actuelles et futures. Elle a été intégralement dissoute afin d'absorber une partie du résultat négatif des placements en 2008 et n'a pas pu être reconstituée pour l'instant.

Provisions techniques

Les provisions techniques, ou provisions actuarielles sont principalement destinées à couvrir les risques liés à la longévité, l'invalidité et le décès, renforçant ainsi la sécurité financière. Le niveau des provisions techniques est conforme au besoin exprimé par Retraites Populaires dans le cadre de sa politique de constitution.

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre (en CHF)

Actif	2010	2009
Placements	2 162 186 939.63	2 021 729 267.20
Liquidités et créances à court et moyen terme	183 716 322.25	285 483 456.26
Obligations libellées en CHF	535 283 853.78	403 030 575.48
Obligations étrangères	391 545 106.50	372 749 434.87
Actions de sociétés suisses	182 358 924.78	167 072 284.03
Actions de sociétés étrangères	154 699 959.92	147 203 734.52
Titres de gages immobiliers	209 049 027.30	188 170 825.77
Immobilier suisse	420 136 330.32	401 617 864.80
Placements alternatifs	8 628 063.67	17 787 573.99
Placements privés	48 579 657.09	38 613 517.48
Diversification	28 189 694.02	0.00
Créances	3 868 248.98	5 865 968.05
Créances sur des preneurs d'assurance	3 868 248.98	3 064 754.61
Autres créances	0.00	2 801 213.44
Compte de régularisation actif	533 474.98	503 827.30
	2 166 588 663.59	2 028 099 062.55

Passif	2010	2009
Dettes	32 335 806.38	26 190 792.73
Prestations de libre passage et rentes	26 604 098.38	18 916 801.20
Dettes envers des compagnies d'assurances	1 164 961.26	1 625 714.27
Autres dettes	4 566 746.74	5 648 277.26
Compte de régularisation passif	11 934 307.33	12 756 873.47
Réserve de contributions de l'employeur	4 993 238.30	5 160 085.72
Provisions non techniques	654 200.00	707 700.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 156 487 868.35	1 994 120 940.84
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
+ Fonds libres / - découvert	-39 816 756.77	-10 837 330.21
- Situation au 1 ^{er} janvier	-10 837 330.21	-131 767 785.58
- Attribution (+) / prélèvement (-) de l'exercice	-28 979 426.56	120 930 455.37
	2 166 588 663.59	2 028 099 062.55
Degré de couverture OPP2 art. 44 al. 1	98,15 %	99,46 %

Compte d'exploitation (en CHF)

	2010	2009
+ Cotisations et apports ordinaires et autres	90 761 300.18	86 719 555.15
+ Prestations d'entrée	289 260 219.26	306 557 122.81
= Apports de cotisations et prestations d'entrée	380 021 519.44	393 276 677.96
- Prestations réglementaires	-59 768 318.80	-59 757 104.69
- Prestations extraréglementaires	-68 489.78	-173 049.75
- Prestations de sortie	-206 598 918.01	-182 826 523.21
= Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-266 435 726.59	-242 756 677.65
- Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserve de contributions	-162 200 080.09	-152 792 906.52
+ Produits de prestations d'assurance	927 964.65	1 070 345.80
- Charges d'assurance	-3 288 591.61	-3 185 115.77
= Résultat net de l'activité d'assurance	-50 974 914.20	-4 387 676.18
+ Résultat net des placements	33 259 517.99	136 090 016.02
+ Dissolution de provisions non techniques	53 500.00	85 200.00
+ Autres produits	1 409 794.43	1 223 116.92
- Autres charges	-1 576 651.00	-1 178 481.09
- Frais d'administration	-11 150 673.78	-10 901 720.30
= Résultat avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	-28 979 426.56	120 930 455.37
- Constitution (-) / dissolution (+) de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
= Excédent de produits (+) / charges (-)	-28 979 426.56	120 930 455.37

Le bilan et le compte d'exploitation représentés dans le présent rapport reflètent l'activité de la prévoyance professionnelle. Ces comptes annuels sont un extrait des comptes de Retraites Populaires. Ils ont été déterminés selon les critères définis au chiffre 4.1 de l'annexe aux comptes annuels.

L'intégralité de l'annexe n'a pas été reproduite dans le présent rapport en raison de la spécificité des informations requises.

Annexe aux comptes annuels (extrait)

Confirmation sur la présentation des comptes selon la norme Swiss GAAP RPC 26 (point 4.1 de l'annexe)

En application des articles 47 et 48 de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2), les éléments des comptes annuels de Retraites Populaires relatifs à l'activité de prévoyance professionnelle sont identifiés séparément et présentés en conformité à la recommandation comptable Swiss GAAP RPC 26 depuis le 1^{er} janvier 2004.

Les éléments qui ne sont pas attribuables directement à la prévoyance professionnelle sont répartis sur la base des engagements et des actifs propres à chaque activité; les frais d'administration sont répartis selon des critères propres à la gestion.

Principes comptables et d'évaluation (point 4.2 de l'annexe)

Toutes les valeurs en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Les provisions économiquement nécessaires, liées à un risque spécifique, sont portées directement en diminution des actifs correspondants (correctifs d'actifs).

Placements

Les placements collectifs figurent au bilan à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Liquidités et créances à court et moyen terme

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'institution.

Obligations libellées en CHF

Les obligations non cotées, les obligations simples, les reconnaissances de dette et les autres créances de débiteurs suisses figurent au bilan pour la somme effectivement due à l'institution.

Actions de sociétés suisses

Les actions non cotées et les parts de coopératives figurent au bilan à la valeur d'acquisition.

Titres de gages immobiliers

Les crédits de construction ainsi que les prêts hypothécaires figurent au bilan pour la valeur effectivement due à l'institution.

Immobilier suisse

Les immeubles sont évalués à la valeur actuelle obtenue par la capitalisation des états locatifs au 31 décembre. Les taux utilisés sont les suivants :

Immeubles de plus de 10 ans	7,25 %
Immeubles de 10 ans et moins	6,50 %
Immeubles pour lesquels un loyer net est encaissé	6,00 %

Ces taux sont revus périodiquement sur la base des données financières et économiques disponibles, ainsi que de données issues du portefeuille immobilier. La précédente revue a été réalisée au 31 décembre 2009.

Les terrains à bâtir et ceux colloqués en zone intermédiaire sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais de développement et d'étude, sous déduction des correctifs d'actifs nécessaires afin de pallier toute baisse de valeur dont lesdits terrains pourraient être l'objet.

Placements alternatifs, placements privés et diversification

Il s'agit de placements collectifs qui figurent au bilan à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Créances

Les créances à court terme figurent au bilan pour les sommes effectivement dues à l'institution.



Château de Champvent

Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes (point 4.3 de l'annexe)

Les principes comptables et d'évaluation n'ont fait l'objet que de changements rédactionnels pour l'exercice 2010. En revanche, la présentation des comptes a été modifiée sur le point suivant :

Les débiteurs à court et moyen terme en relation avec les placements sont présentés en 2010 dans la rubrique « Liquidités et créances à court et moyen terme » ; en 2009, ils figuraient à la rubrique « Créances ».

Découvert /explication des mesures prises (art. 44 OPP2) (point 9.4 de l'annexe)

Au 31 décembre 2010, le degré de couverture est inférieur à 100 % (98,15 %). L'institution présente ainsi un découvert du CHF 39 816 756.77. Le degré de couverture était de 99,46 % au 31 décembre 2009, respectivement de 92,85 % au 31 décembre 2008.

Dans le cadre du suivi régulier de la situation financière, les décisions suivantes ont été prises en 2009 et 2010 par le Conseil d'administration en relation avec la situation de découvert :

- maintien de la stratégie de placement et adoption d'une politique de réinvestissement des liquidités ;

- dissolution en 2009 de provisions pour participations aux résultats en vue de redresser le degré de couverture.

Dans le cadre d'une prise de position du 8 avril 2011, l'expert relève :

- que la perte de l'exercice provient d'un aspect conjoncturel et non structurel, comme le prouve les résultats techniques positifs de ces derniers exercices ;
- qu'il n'y a pas de problème de liquidités, compte tenu de la part de celles-ci dans l'allocation de la fortune au 31 décembre 2010 et de la différence positive entre les encaissements et les dépenses ;
- que l'étude de congruence Actif-Passif démontre que l'allocation stratégique des placements est en adéquation avec les objectifs de prévoyance ;
- que les provisions techniques sont totalement constituées, conformément au règlement actuariel.

L'expert conclut que malgré un degré de couverture inférieur à 100 % au 31 décembre 2010, Retraites Populaires peut faire face durablement à ses engagements et que les intérêts des assurés de Retraites Populaires ne paraissent pas menacés à cette date.

Ainsi, le Conseil renonce à proposer d'autres mesures d'assainissement, sous réserve des conclusions du rapport d'expertise à venir, au sujet de la portée des mesures prises. Le Conseil continue à suivre attentivement l'évolution de la situation.



Lac Léman, Les Faverges



Siège

Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11
Info@retraitespopulaires.ch
www.retraitespopulaires.ch
Réception 8h30-17h00

Agence

Yverdon-les-Bains
Rue de la Plaine 51
Case postale 1159
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 348 28 21
Réception 8h00-12h00